

**P
G C**

PAYE GESTION CONSEIL

77 RUE DE PLAISANCE 92140 CLAMART
01 • 40 • 94 • 92 • 38

06 • 17 • 71 • 77 • 83
Nicolas Papavoine

06 • 08 • 91 • 15 • 88
Alexandre Papavoine

FAX : 01 • 76 • 70 • 13 • 86

www.payegestionconseil.com

payegestionconseil@orange.fr

SOMMAIRE

PRESENTATIONS

Qui sommes nous.....	page 2
Nos atouts	page 3
Nos références.....	page 4

LES SALAIRES

Les permanents	page 5
Les intermittents du spectacle.....	pages 6 & 7
Les journalistes et pigistes.....	page 8

LES TARIFS

Nos tarifs « prestations payes ».....	page 9
Nos tarifs « prestations sociales et RH ».....	page 10
Nos tarifs « Interface RH en ligne »	page 11

PRESTATIONS PAYES POUR LES BESOINS PONCTUELS

Présentation du service et tarifs.....	page 12
--	---------

LES NOTES DE DROITS D'AUTEURS (Agessa et Maison des artistes)

Présentation du service et tarifs	page 13
---	---------

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES..........page 14

Reprises de vos dossiers en cours d'exercice

Audit et révision de vos dossiers payes

Assistance en cas de contrôle des différentes caisses (Urssaf, Congés spectacles, Pôle emploi ...)

Formation professionnelle continue (prise en charge Afdas)

FORMATION..........page 15

RELATIONS AVEC VOTRE COMPTABLEpage 16

CONTACT & DEVIS..........page 17

PRESENTATION



Qui sommes nous ?

Paye Gestion Conseil a été créée en 2004 par des spécialistes des **Ressources Humaines**, de la paye et de la gestion des entreprises afin de proposer des services de qualité aux sociétés de production, post production, agence de presse et plus généralement aux entreprises employant des [intermittents du spectacle](#), [pigistes](#) et des [permanents de l'audiovisuel](#).

Fort d'une expérience cumulée de plus de 30 ans dans les domaines de la production, la télévision, le cinéma, l'audiovisuel, les agences de presse ..., nos équipes sont spécialisés pour **prendre en charge l'ensemble des obligations sociales liées aux salaires**.

Nous sommes donc parfaitement adaptés aux spécificités liées aux intermittents du spectacle et à la gestion des sociétés ayant des volumes importants de paye chaque mois.

Nos atouts :

Nous nous engageons à toujours répondre aux attentes de nos clients.

La gestion de votre dossier est assurée par un collaborateur confirmé qui réalise vos bulletins de paye et le gère le suivi de votre dossier.

Assurance de conformité :

Nous vous garantissons le respect des dernières législations en vigueur pour l'établissement de vos bulletins de paie, de plus, notre contrat de responsabilité civile professionnelle couvre tout risque d'erreur.

Efficacité, flexibilité, rapidité et proximité sont les termes qui synthétisent le mieux notre prestation.

Nos références :

Grâce à notre savoir faire et à notre offre parfaitement adaptée au secteur de l'audiovisuel, notre société intervient dans de nombreuses activités :

LA PRODUCTION - *Les sociétés de production - Les producteurs de longs métrages - Les producteurs de fictions - Les producteurs de documentaires*

Ils nous font confiance (volume mensuel) :

Producteurs d'émissions de TV : 20 permanents et 40 intermittents

Producteurs de magazines : 5 permanents et 30 intermittents

Producteurs de documentaires : 7 permanents et 40 intermittents

LES STUDIOS - *Les studios d'enregistrements sonores - Les studios d'animation 3D - Les studios de création de DVD - Les studios graphiques*

Ils nous font confiance (volume mensuel) :

Studio son HD 5.1 : 6 permanents et 15 intermittents

Studio 3D série d'animation pour France Télévision : 4 permanents et 30 intermittents

Laboratoire DVD SD et BLU RAY : 10 permanents et 15 intermittents

LES AGENCES - *Les agences de presse - Les agences de communication - Les agences de publicité*

Ils nous font confiance (volume mensuel) :

Agence de presse spécialisée dans la mode : 7 permanents et 20 intermittents

Agence de presse d'investigation : 5 permanents et 15 intermittents

Agence de publicité "grands comptes" : 7 permanents et 80 intermittents

LES ORGANISATEURS DE SPECTACLES - *Les théâtres - Les orchestres - Les organisateurs d'évènements - Les organisateurs de spectacles vivants*

Ils nous font confiance (volume mensuel) :

Collectif d'associations de théâtres : 10 permanents et 40 intermittents

Agences événementielles : 5 permanents et 50 intermittents

Spectacle vivant et musical : 3 permanents et 25 intermittents

LES PRESTATAIRES - *Les sociétés de doublage - Les sociétés de sous-titrage - Les sociétés de post-production*

Ils nous font confiance (volume mensuel) :

Laboratoire sous titrage "live" : 45 permanents

Installateur de matériel audiovisuel : 2 permanents et 10 intermittents

Restauration d'images et encodage : 4 permanents et 12 intermittents

Les salariés permanents

Nous sommes aussi spécialisés dans le droit du travail et les ressources humaines.

Nous maîtrisons donc parfaitement le traitement des salaires des permanents et vous apportons des solutions personnalisées à l'ensemble de vos besoins.

Gestion des bulletins de payes des permanents :

- Congés payés
- RTT
- Gestion des absences (maladie, maternité, ...)
- Contrat mutuelle et prévoyance
- Tickets restaurant
- Avantages en nature
- Heures complémentaires
- Heures supplémentaires (Tepa ou hors Tepa)
- Heures majorées (week-end et jours fériés)
- Prime d'ancienneté
- 13ème mois
- Prime exceptionnelle
- Indemnités repas, déplacement, ...
- Calcul des droits au DIF
- Contrat retraite complémentaire Article 83
- Contrat « Garantie Sociales des chefs d'entreprises »

Gestion des fins de contrats :

- Calcul des soldes de tout compte (indemnité de congés payés, indemnités de licenciement et/ou de rupture conventionnelle)
- Rédaction du certificat de travail,
- Rédaction du reçu de solde de tout compte
- Rédaction de l'attestation Assedic

Nos différents états mensuels :

- Livre de paye (standard, analytique et budgétaire)
- Ecritures comptables (standard ou analytique)
- Etat des réductions Fillon
- Etat des règlements
- Fichier de virement au format bancaire en cours
- Liste récapitulative des congés payés
- Liste récapitulative des RTT
- Liste récapitulative des DIF
- Liste des dates de visites médicales
- Attestation fiscale annuelle

Les intermittents du spectacle

La gestion de vos salariés intermittents est prise en charge de A à Z

Afin de faciliter la transmission des données sociales, nous mettons à votre disposition un tableau de liaison sociale ainsi qu'un modèle de fiche de renseignements. Ces états nous assurent qu'aucun élément ne manquera pour effectuer les bulletins de paye, ce qui nous permet de vous transmettre plus rapidement vos payes.

L'embauche

- Assistance à la rédaction et à l'envoi de la première déclaration unique d'embauche
- Gestion de vos DUE
- Gestion de vos contrats de travail

Le bulletin

- Réalisation des bulletins de salaires avec l'ensemble des spécificités liées aux intermittents (plafonds, abattements, taux de cotisations particuliers ...)

Le pôle emploi cinéma spectacle

- Édition des AEM
- Edition d'une liste récapitulative de vos AEM mensuelles
- Génération et transmission au pôle emploi de vos AEM (au format EDI)
- Edition de l'avis de dépôt du fichier des AEM au pôle emploi
- Traitement du rapport émis par le pôle emploi suite à l'envoi des AEM

Les congés spectacles

- Edition des certificats congés spectacles des salariés
- Génération et transmission aux Congés Spectacles de vos certificats d'emploi
- Edition de l'avis de dépôt du fichier des certificats d'emploi
- Traitement du rapport émis par les Congés Spectacles suite à l'envoi de notre fichier

Les Charges sociales

Afin de simplifier les démarches de nos clients, nous nous proposons d'inscrire l'ensemble de nos clients au service de Net entreprise afin que nous puissions dématérialiser les déclarations sociales, de plus, nous préconisons l'utilisation du télépaiement.

- Cela nous permet d'effectuer vos charges sociales et de vous transmettre les déclarations et avis de prélèvement au format pdf, vous n'avez donc rien à faire ni à envoyer.
- Nous remplissons donc toutes les charges sociales mensuelles et trimestrielles ainsi que les déclarations récapitulatives sur Net entreprise

Les caisses complémentaires

Il n'est pas rare que nos clients cotisent à plusieurs caisses de retraite, Audiens pour les intermittents et Médéric, Réunica ou le Groupe Malakoff pour les permanents. Nous gérons donc parfaitement cette situation qui nous est familière. Par ailleurs, nous pouvons prendre en charges les déclarations FNAS, AFDAS, 1% logement.

Le traitement comptable des salaires

Dissocier la paye de la comptabilité n'est plus un problème, au contraire, cela renforce les compétences de chacun de vos partenaires dans son domaine d'activité.

Par ailleurs, nous vous envoyons systématiquement :

- Les écritures de paye sous forme d'un fichier en Acrobat (avec analytique si besoin)
- Un fichier d'intégration comptable qui évite à votre comptable de saisir l'écriture de paye (format Sage, Coala, Louma, Cegid, Sap, Ciel, Ebp, ...)
- Le livre de paye
- Si vous le souhaitez, nous pouvons donner un accès à ses documents sur notre ftp sécurisé directement à votre cabinet comptable afin que vous n'ayez rien à lui transmettre. Nous vous fournissons l'ensemble des états que vous estimez nécessaires à la gestion de votre société.



Les journalistes et pigistes

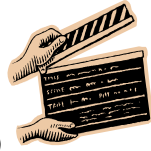


Paye Gestion Conseil gère chaque mois les bulletins de payes de nombreuses agences de presse. Nous avons, depuis plusieurs années, la confiance du Président du **SATEV** et d'Agences spécialisées dans les documentaires, magazines, ...

Nous connaissons donc parfaitement les spécificités de la convention collective des journalistes et des Agences de Presse.

Nous vous garantissons donc le respect de la législation en vigueur et des conventions collectives :

- La gestion des abattements spécifiques
- La gestion des congés payés
- La gestion du 13ème mois
- La gestion des cotisations spécifiques aux journalistes et pigistes
- Les rémunérations supplémentaires pour travail de nuit, ...
- La gestion des primes d'ancienneté dans la fonction et dans l'entreprise
- La rédaction des attestations d'emploi des journalistes



Nos tarifs (prestations « Sociales et RH »)

Tarifs hors taxe	
PRESTATIONS SOCIALES ET RH	
Réalisation de la DUE	5 €
Rédaction du contrat de travail Intermittent (transmis en même temps que la paye)	5 €
Rédaction d'un contrat de travail pour un permanent	35 €
Rédaction d'un contrat de travail pour un permanent avec clauses et conventions spécifiques	55 €
Personnalisation du plan comptable de l'OD de paye	Forfait : 50 € HT
Audit de vos comptes et documents sociaux, prévention du contrôle urssaf	sur devis
Préparation et assistance lors des contrôles Urssaf ou congés spectacles (hors frais de déplacement)	245 € HT la 1/2 journée
Conseil en droit social et ressources humaines (réponses fournies au téléphone, entretien personnalisé, ...)	Tarif horaire de 70 € HT
Prestations particulières et sur mesure	Tarif horaire de 70 € HT
Envoi des documents relatifs à l'affichage légal (hors Document unique d'évaluation des risques professionnels)	25 €
Envoi des documents relatifs à l'affichage légal (hors Document unique d'évaluation des risques professionnels) avec une formation d'une heure sur les obligations de base de l'employeur	95 €
Rédaction du Document unique d'évaluation des risques professionnels	300 €



Nos tarifs (Interface RH en ligne»)

Tarifs hors taxe					
INTERFACE RH EN LIGNE					
Accès à tous vos documents en ligne grâce à une interface sécurisée (login & mot de passe personnalisés)					
Service classique (tarif mensuel)	10 €				
Documents en ligne à votre disposition :	Bulletin de paye	AEM	Certificat congé spectacle	Livre de paye	Ecriture comptable
	Charges mensuelles	Charges trimestrielles			
Service Premium (tarif mensuel)					
Service Premium (tarif mensuel)	19 €				
Documents en ligne à votre disposition (en plus de service classique) :	DADS	Dna retraite	Etats analytiques	Etats des réductions fillon	Fiches fiscales annuelles
	Registre unique du personnel				

Prestations payes pour les besoins ponctuels

Nous proposons une formule destinée aux petites sociétés et associations **qui n'emploient pas de personnel de façon habituelle.**

Abonnement forfaitaire annuel de 220 € HT incluant:

(L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année, son coût et sa durée est identique quelque soit la date d'adhésion)

- Paramétrage dossier
- Demande des agréments au Centre de Recouvrement et aux Congés Spectacles
- Transfert du fichier des AEM au Centre de Recouvrement
- Transfert du fichier Congés spectacles
- Écritures comptables
- Livres de paye
- Registre du personnel (annuel)
- État des réductions Fillon (annuel)
- Etat des déclarations sociales mensuelles (Centre de recouvrement)
- Etat des déclarations sociales trimestrielles (Urssaf, Congés spectacles, Audiens)
- Etat des récapitulatifs annuels (Urssaf, Centre de recouvrement, Pôle emploi)
- Etat de la Déclaration Annuelle Des Salaires (annuel)
- Etat de la Déclaration Nominative Annuelle (annuel)
- Etat annuel ou AFDAS (hors déduction à remplir par le comptable) (annuel)

S'ajoute à l'abonnement annuel un tarif par bulletin de paye incluant :

- Edition du bulletin de salaire
- Edition du certificat congés spectacles
- Edition de l'AEM

Tarif au bulletin**15 euros HT**

Les droits d'auteur (Agressa – Maison des Artistes)

La réalisation des notes de cessions de droits adopte le même fonctionnement que celui de l'élaboration des salaires :

- Création des notes de cession de droits d'auteurs
- États analytiques et budgétaires avec répartition de plusieurs projets par note de droit de d'auteur si nécessaire
- Déclarations Agessa (trimestrielles et annuelles)
- Fichier d'intégration comptable



NOS TARIFS

Les tarifs pour la réalisation des notes de droit d'auteurs et les 4 déclarations trimestrielles sont aussi dégressifs :

Tarifs hors taxe				
	Moins de 5	Entre 5 et 9	Entre 10 et 20	Plus de 20
Paramétrage du dossier	inclus	inclus	inclus	inclus
Création fiche auteur	inclus	inclus	inclus	inclus
Réalisation de la note de droit d'auteur (unitaire)	12,00 €	11,00 €	9,00 €	8,00 €
Déclarations AGESEA & MAISON DES ARTISTES	inclus	inclus	inclus	inclus
Edition d'un état détaillé des droit d'auteur	inclus	inclus	inclus	inclus
Ecriture comptable et fichier intégration	inclus	inclus	inclus	inclus
Demande de rééditions (par mois) *	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €

Important : afin que les déclarations Agessa et Maison des artistes soient correctes, **toutes** les notes de droits d'auteur doivent être effectuées par nos soins.

Informations complémentaires :

Reprise de vos dossiers en cours d'exercice

Nous pouvons à tout moment reprendre votre dossier de paye en cours d'exercice.

Cette reprise comprend notamment :

- le paramétrage de votre dossier,
- l'audit des bulletins déjà réalisés,
- la réalisation des bulletins de salaires,
- la correction des erreurs éventuelles.

Audit et révision de vos dossiers payes

Nous sommes en mesure d'auditer vos dossiers payes et d'effectuer l'ensemble des contrôles afin de vous prémunir de tout redressement en cas de vérification de votre dossier par l'Urssaf ou les Congés Spectacles.

Cet audit est un bon moyen de prévenir les redressements et peut vous amener à modifier certains de vos documents et d'interroger par écrit différents organismes sociaux afin d'obtenir des éclaircissements.

Assistance en cas de contrôle

Nous pouvons si vous le souhaitez vous assister lors de vos contrôles afin de défendre au mieux vos intérêts.

En effet, étant fréquemment en relation avec l'Urssaf, nous connaissons parfaitement les éléments remis en cause et savons les défendre.

Formation

Etant aussi organisme de formation professionnelle (N° 11 92 171 70 92), nous vous effectuons régulièrement les formations suivantes :

- la pratique de la paye (régime général)
- la paye des intermittents du spectacle

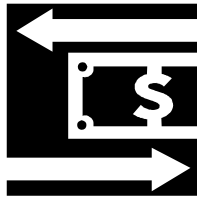
Ces formations sont adaptées à votre société et se font au sein de votre entreprise afin qu'elles soient personnalisées.

Nous pouvons aussi étudier l'ensemble de vos besoins et mettre en place toute **formation sur mesure**.

Ces périodes de formation sont un bon moyen de mettre en place, grâce à notre expérience, l'organisation de votre service « Paye et RH ».

Par ailleurs, nous effectuons les démarches auprès de l'AFDAS afin d'obtenir la prise en charges de nos coûts de formation.

Relations avec votre comptable



Dissocier la paye de la comptabilité ne pose plus aucun problème, en effet, nous fournissons chaque mois un dossier à votre comptable comprenant :

- l'écriture comptable des payes du mois (paramétrée avec votre plan comptable)
- le journal de paye
- Tout état nécessaire à votre comptabilité

Par ailleurs, nous sommes en mesure de fournir un fichier d'intégration qui s'importe directement dans vos logiciels de comptabilité et évite toute saisie.

Ce fichier est compatible avec de nombreux logiciels comme SAGE, CIEL, SAP, EBP, CCMX, CEGID, LOUMA ...

Par ailleurs, nous pouvons si vous le souhaitez entrer directement en relation avec votre comptable en cas de nécessité.


De plus, nous pouvons vous présenter un Cabinet d'Experts Comptables, avec qui nous avons mis en place un partenariat, et qui pourra prendre en charge votre comptabilité.

En fin d'année, nous vous fournissons l'ensemble des documents annuels nécessaires à l'archivage de votre dossier social :

- DADS
- Etat des réductions Fillon
- Registre unique du personnel
- ...



CONTACT

 01-40-94-92-38

Vos interlocuteurs privilégiés :

Alexandre PPAVOINE : 06-08-91-15-88

Nicolas PPAVOINE : 06-17-71-77-83

Télécopie : **01-76-70-13-86**

Email : paye@payegestionconseil.com

Site : www.payegestionconseil.com

**N'HESITEZ PAS A NOUS DEMANDER UN DEVIS
SANS AUCUN ENGAGEMENT
DE VOTRE PART**

